

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 8 (1879)

**Heft:** 3

**Artikel:** Tradition sur Guillaume Tell

**Autor:** Defodon, M.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039707>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la vérité, ou au moins le vraisemblable, n'y introduisant jamais des nombres impossibles qui inculqueraient des notions erronées ou sans utilité pratique. »

Lorsqu'on voudra aborder une nouvelle règle d'arithmétique, on écrira au tableau noir un problème très-facile sur la règle à étudier, puis à l'aide de la méthode socratique, c'est-à-dire, par une série de questions bien liées, on amènera les enfants à découvrir eux-mêmes la règle à appliquer. La règle une fois trouvée et formulée, on en fera entrevoir les diverses applications. Qu'il n'y ait donc rien de routinier et de machinal dans la solution des problèmes ; que toutes les opérations soient raisonnées ; qu'on en fasse toujours voir et expliquer le pourquoi et le comment. De plus, l'écoller devra souvent prendre lui-même les mesures à combiner et à calculer. Il n'est pas de gymnastique intellectuelle plus salutaire et plus féconde pour assouplir l'esprit et pour donner de l'assurance au raisonnement.

Il nous reste encore à parler du calcul mental, du livret, du calcul écrit, de la méthode Zähringer et de l'application des règles que nous venons d'exposer aux diverses parties de l'arithmétique.

(A suivre)

R. HORNER.



### Tradition sur Guillaume Tell

Ce qui a le plus contribué peut-être à faire révoquer en doute, au moins sur certains points, la légende de Tell, c'est l'épisode de la pomme percée par l'habile arbalétrier sur la tête de son fils. C'est là, en effet, une tradition qui se retrouve, plus ou moins transformée, dans un très-grand nombre d'anciennes annales. Ainsi une *saga* scandinave du dixième siècle, la *saga du roi Olaf*, représente le héros norvégien Endride visant sur la tête de son enfant une pièce d'un jeu d'échecs ; il l'enlève, mais non sans avoir éraflé la peau et fait jaillir un flot de sang. Dans une autre légende norvégienne, celle qui raconte les aventures d'Hemming, l'objet à atteindre est une noisette. En Allemagne, même coup d'adresse de l'archer Punkler, contraint d'ajuster un denier posé sur le bonnet de son jeune fils. Il a, comme Tell, une seconde flèche destinée, au besoin, à transpercer le prince qui lui a donné l'ordre cruel. Une ballade anglaise attribue semblable aventure à un compagnon de Robin Hood, William de Cloudesly ; la cible, cette fois, est une pomme, que le héros partage en deux, à cent vingt-cinq pas, sur la tête de son fils ; lui-même, d'ailleurs, s'est offert à l'épreuve, après avoir fendu, à quatre cents pas, une baguette de coudrier ; tout cela a lieu en présence du roi : « Dieu me préserve, dit celui-ci à l'archer, de te servir jamais de but ! » Même aventure dans une légende islandaise ; même aventure encore, et pour ainsi dire avec des détails et des développements identiques

à ceux de la légende helvétique, dans l'*Histoire du Danemark* de *Saxo Grammaticus*, ce fameux compilateur du douzième siècle, dont l'ouvrage est un si curieux répertoire des vieilles poésies de sa nation. Sans compter que les récits de ce genre ne sont point particuliers aux légendes du Nord. Dans la mythologie grecque, l'archer crétois Alcon, un des compagnons d'Hercule, partageait un cheveu avec une flèche et traversait de loin un anneau posé sur la tête d'un homme. Dans Hérodote, Cambuse, roi des Perses, demande un jour à Prexaspès, son ministre, dont le fils était un de ses échansons, comment les Perses parlent de lui et ce qu'ils pensent de sa personne. — « Maître, répond Prexaspès, de toutes choses ils te louent, si ce n'est qu'ils te croient trop adonné au vin. — Les Perses me disent trop adonné au vin ! reprend le roi en colère ; ils me croient insensé, privé de jugement ! Tu vas tout à l'heure connaître s'ils disent vrai, ou si, en palant ainsi, ce sont eux au contraire qui ont perdu le sens. Si, avec cette flèche, je frappe juste au milieu du cœur de ton fils que j'aperçois là-bas devant la porte, les Perses sans doute ne sont que des menteurs. » Sur ce mot, il tend son arc et décoche le trait sur l'enfant. Celui-ci étant tombé, le roi lui fait ouvrir la poitrine et vérifie le coup ; le fer était bien au milieu du cœur. Sur quoi, transporté d'aise, il dit au père : « Tu le vois, Prexaspès, je ne suis pas fou. As-tu jamais connu, je te le demande, archer aussi sûr que je suis ? — Maître, répond Prexaspès, tremblant pour lui-même, le Dieu ne tirerait pas plus juste. » Cette effroyable variante s'écarte assez, il est vrai, des légendes du Nord que nous venons de parcourir, mais elle est, comme elles, la glorification de l'adresse de main, qui se retrouve, on peut le dire, dans tous les pays, au début de toutes les civilisations.

Si, de ce côté, Guillaume Tell peut être considéré, non comme un individu, mais comme un type, il en est de même sur bien d'autres points, où la vérification des documents originaux fait encore bien plus évanouir la personnalité du héros. D'ordinaire, une légende se forme, dans des temps anciens, à l'occasion d'un fait historique vrai, dont l'esprit populaire grossit les circonstances jusqu'au point de les rendre extraordinaires et même merveilleuses, revêtant d'un caractère idéal, surnaturel au besoin, ceux qui en ont été les auteurs ou les victimes. Ici, c'est tout autre chose ; il s'agit, suivant la remarque d'un critique suisse contemporain, « d'un groupe d'anecdotes qui, tout-à-coup, un beau jour, plus d'un siècle et demi après l'époque où elles auraient dû arriver, sortent toutes faites du cerveau d'un homme. » Dès lors, de génération en génération, de chronique en chronique, d'histoire en histoire, ces anecdotes, au lieu d'être amoindries, se sont accrues, développées, embellies, de sorte qu'au moment où Schiller, par exemple, les a mises en drame, il a cru, de la meilleure foi du monde, faire ce que l'on appelle de nos jours un drame historique. En réalité, il a donné une forme poétique définitive à une fiction, arrêtant, en quelque sorte, lui poète moderne, la légende, la veille du jour où la science allait la réduire à néant.

Il résulte, en effet, de toutes les recherches contemporaines qu'aucune chronique antérieure à la fin du quinzième siècle ne fait mention ni des exploits de Tell, ni de la prétendue révolte de 1308, qui en aurait été l'occasion. D'autre part, la vieille Suisse a eu toute une collection de poètes, la plupart sortis du peuple, qui ont chanté les premières victoires des *Waldstetten*, des « forestiers » de la fin du treizième siècle et du commencement du quatorzième : On ne peut trouver en aucun d'eux le chantre original de la légende. C'est une sorte de chronique officielle, un recueil de chartes conservé à Sarnen, en Obwald, et auquel la couleur de sa reliure a fait donner le nom de *Livre blanc*, qui en a reçu en 1470 la première mention. A ce moment, une polémique assez acerbe s'était élevée entre Zurich et les *forestiers*. Les Zurichois, alors acquis à l'Autriche, affichaient un profond dédain pour les gens de Schwytz et pour leurs alliés avec lesquels ils étaient en guerre. L'écrivain anonyme du *Livre blanc*, répondant, comme son compatriote Jean Frund, chancelier de Schwytz, aux pamphlets injurieux des Zurichois, établit, en la faisant remonter jusqu'aux Romains, la noble origine des trois cantons. Puis il les montre victimes des mauvais traitements des baillis et des avoués de l'Autriche, qui les traitent en pays conquis. Et là se place l'épisode de Tell, simple paysan d'Uri, en lutte, dans les circonstances connues, avec le bailli Gessler, pendant que « les trois Suisses », Stauffacher de Schwytz, Fürst d'Uri et un paysan unterwaldois du Melchi, dont le père avait eu les yeux crevés par ordre d'un autre bailli, Landenberg, s'entendent dans une entrevue secrète au bord du lac, détruisent les châteaux forts, et fondent la Confédération.

Telle est, au bout d'un siècle et demi, la première mention de Tell et de la conjuration du Grütli dans les annales helvétiques. Encore l'archer d'Uri n'y joue-t-il qu'un rôle secondaire et épisodique. Mais bientôt la poésie des *Tellenlieder*, des ballades en l'honneur de Tell, dont la première parut en 1474, lui donnent le premier rang.

En 1507, un chroniqueur bâlois, Etterlin, reprend la narration du *Livre blanc*, en y ajoutant, de son cru, de nouveaux détails, celui-ci, par exemple, que ce sont les Goths expulsés d'Italie par Bélisaire qui ont été la souche du peuple d'Uri.

Vers le milieu du seizième siècle, Tschudi, de Glaris, à la fois historien, homme d'Etat et artiste, entreprend, sans doute par patriotisme, de fixer les éléments de la légende épars dans les chroniques antérieures et dans les ballades. Dans sa *Chronique de la Suisse*, le paysan anonyme du Melchi est devenu Henri de Melchthal ; Fürst s'appelle Walther Fürst ; Tschudi sait aussi l'âge du fils de Tell, qui a six ans ; la scène se passe en 1307 et non plus en 1296 ; c'est le 25 juillet que Gessler fait planter le drapeau ; c'est le 18 novembre, le dimanche après la Saint-Ottmar, qu'a lieu l'arrestation de Tell (il paraît, par malheur, que ce dimanche-là, en 1307, tombait le 19) ; de même, c'est le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante que les forteresses des baillis sont emportées

d'assaut, et le 7 du même mois que les trois cantons concluent leur alliance, etc., etc. Le moyen de ne pas ajouter foi à une si exacte chronologie!

Enfin, à la fin du dix-huitième siècle, Jean de Müller, non content de transcrire le fond que lui avaient légué ses prédécesseurs, accentue et précise encore les circonstances, « de sorte que, contrairement aux lois ordinaires de l'optique, plus l'événement allait se reculant, plus les moindres détails en apparaissaient nettement perceptibles. » Ainsi le Guillaume Tell de Müller est né décidément à Bürgglen et non à Altorf comme l'avait voulu antérieurement quelques chroniqueurs ; il est devenu le gendre de Walther Fürst ; Tell a deux fils dont l'un s'appelle Guillaume, comme son père, l'autre Walther, comme son aïeul. Enfin la scène du Grüthli est racontée, en fort beau style, d'ailleurs, avec une telle précision de détails, qu'il semblerait que Jean de Müller ait été lui-même au nombre des conjurés.

Schiller, comme vous voyez, n'avait qu'à prendre à pleines mains dans ce qu'il pouvait considérer comme l'histoire sérieuse.

Si nous avons insisté, quant à nous, sur cette critique aujourd'hui incontestable, qui a rendu le personnage de Guillaume Tell, sinon absolument impossible, du moins absolument légendaire, ce n'est pas, qu'on veuille bien le croire, pour le méchant plaisir de détruire aux yeux de nos lecteurs une tradition respectable et toute à l'honneur de l'humanité, mais c'est pour leur montrer combien l'erreur historique est facile, même sur les points qui ont le plus l'apparence de la certitude ; c'est pour les engager, surtout lorsqu'il s'agit de tel ou tel point d'histoire locale, à suspendre le jugement jusqu'à ce qu'ils aient en main des preuves véritablement assez solides pour résister à tout examen ; c'est pour leur suggérer une pensée, non de méfiance, comme le demandait La Fontaine, mais de prudence réfléchie, qui est la condition d'une rigoureuse vérité.

D'ordinaire, d'ailleurs, pour être plus exacts, les récits historiques n'en sont pas moins intéressants. C'est ainsi que l'histoire de la longue lutte qu'ont soutenue les cantons suisses pour leur indépendance nationale, réduite aux seuls documents que présentent les annales certaines, perd certainement quelque chose de sa couleur dramatique dans l'imagination populaire, dont certains chroniqueurs peu scrupuleux se sont plu à la revêtir. Mais elle n'en reste pas moins une des périodes les plus vivantes de l'histoire helvétique, une de celles aussi, on peut le dire, qui méritaient le mieux de servir de modèle aux générations. Le courage, la persévérance, le bon sens que montrent les forestiers pour la revendication de leurs droits et de leurs légitimes prérogatives sont comme le premier fondement de ces traditions de dignité, d'honneur et de patriotisme, qui ont fait des Suisses ce qu'ils sont, qui a rendu ce peuple, dans sa petitesse, capable de donner plus d'un bon exemple à d'autres peuples plus grands, qui ne sont pas toujours si bien avisés.

M. DEFODON d'après l'ouvrage de GOURDAULT.